



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ FOOD CALSUL 2
GRAISSE

Code du produit : 891550

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec
le CSR local

Adresse e-mail de la
personne responsable de
FDS : SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865

, ou appeler le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis

Étiquetage supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts, SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300.
Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts	68584-23-6 271-529-4 01-2119492627-25-xxxx	Skin Sens. 1B; H317 Limite de concentration spécifique Skin Sens. 1B; H317	>= 5 - < 10



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

		10 - 100 %	
SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS- TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300	61789-86-4 263-093-9 01-2119488992-18- xxxx	Skin Sens. 1B; H317	>= 5 - < 10
CALCIUM DODECYLBENZENE SULFONATE	26264-06-2 247-557-8 01-2120122335-68- xxxx	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.300 mg/kg	>= 2,5 - < 3
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4- trimethylpentene	68411-46-1 270-128-1 01-2119491299-23- xxxx	Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Utiliser un équipement de protection individuelle.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment marin	226000000 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	226000000 mg/kg
	Sol	271000000 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile
Délai de rupture : ≥ 240 min
Épaisseur du gant : $\geq 0,35$ mm
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection
Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : > 260 °C
Méthode: Creuset fermé Cleveland

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : env. 400 mm²/s (40 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,9 gcm³ (15,6 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : acide fluorhydrique
Oxydants forts



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose. Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 1,9 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose. Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose. Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 16.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 1,9 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 4.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

CALCIUM DODECYLBENZENE SULFONATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.300 mg/kg
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Estimation de la toxicité aiguë: 1.300 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Espèce : Lapin
Résultat : Légère irritation passagère

CALCIUM DODECYLBENZENE SULFONATE:

Evaluation : Irritant pour la peau.
Résultat : Irritant pour la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Résultat : Légère irritation passagère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Espèce : Lapin
Résultat : Légère irritation passagère

Résultat : Pas d'irritation des yeux

CALCIUM DODECYLBENZENE SULFONATE:

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Résultat : Légère irritation passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.
Remarques : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

composition similaire.

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

	Substance d'essai: WAF Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Toxicité pour les poissons	: LL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1.000 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

CALCIUM DODECYLBENZENE SULFONATE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): évalué 2,6 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): évalué 2,6 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Les algues): 1 - < 10 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long t

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 51 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité pour les : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

algues/plantes aquatiques	mg/l
	Point final: Inhibition de la croissance
	Durée d'exposition: 72 h
	Type de Test: Essai en statique
	NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l
	Point final: Inhibition de la croissance
	Durée d'exposition: 72 h
	Type de Test: Essai en statique

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable.
	Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable.
	Biodégradation: 1,5 %
	Durée d'exposition: 28 jr
	Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

CALCIUM DODECYLBENZENE SULFONATE:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable.
	Biodégradation: 71 %
	Durée d'exposition: 28 jr
	Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable.
	Biodégradation: 0 %
	Durée d'exposition: 28 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: évalué > 4
---------------------------------------	-----------------------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

SULFONIC ACIDS, PETROLEUM, CALCIUM SALTS-TOTAL BASE NUMBER (TBN) <300:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6,65
Méthode: OCDE ligne directrice 107

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.

1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES. Anderol FGCS-2HD
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Informations internes : 000000276711

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.
1907/2006

Valvoline™ FOOD CALSUL 2 GRAISSE

Version: 2.0

Date de révision: 14.02.2023

Date d'impression: 04/07/2023

sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR